



La déclaration de l'Association Nationale de Lutte contre la corruption Section Transparency International ANLC/TI: De la lumière sur l'affaire de l'or découvert à l'aéroport de Niamey et à Addis Abéba



BEN SYNACEB/ journée nationale de recueillement de deuil et de prière suite à l'assassinat de leur camarade par des terroristes

Konni: L' Engagement du Coordonnateur départemental de M62 pour la paix et la résilience est à saluer

Page 3

De la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement Foncier SAF de la région de Dosso : Où se trouve le blocage ? P.4

Konni : Cérémonie officielle de Prestation de Serment des Diplômés de l'IPSP

Maradi / Cérémonie de Prestation de Serment de la 15^e promotion des Diplômés de l'IPSP : « soyez efficaces et professionnels sur le terrain pour honorer IPSP, vos Familles et tout le Niger de façon générale », dit le PDG Abdoulaye Sanda Maiga





Ambassade des Etats-Unis d'Amérique

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique COMMUNIQUE DE PRESSE

Niamey, le 16 Janvier 2024

Pour Diffusion Immédiate

Cérémonie de Remise des équipements et matériels médicaux à deux centres de maternité de Niamey

Niamey, Niger - L'Ambassade de Etats Unis a pris part ce vendredi 12 janvier à une cérémonie de remise d'équipements et matériels médicaux à deux centres de maternité de Niamey, à savoir la maternité Dar Es Salam et celle de Lazaret. Ce don de matériels et équipements rentre dans le cadre du programme d'appui à la base aux communautés dénommé « **Programme Spécial d'Auto-assistance des Ambassadeurs ou Embassadors' Special Self-Help Fund (SSH) en Anglais.** La cérémonie de remise des équipements et matériaux s'est tenue dans l'enceinte de la maternité Dar Es Salam et a vu la participation d'une équipe de l'ambassade des Etats-Unis dirigée par la Cheffe de Mission Adjointe Madame Susan N'Garnim...

D'autre part, des autorités administratives et coutumières ont honoré de leur présence la cérémonie :

- Le Maire de l'Arrondissement Communal Niamey 2
- La Représentante du Directeur régional de la santé publique, des populations et des affaires sociales,
- Les chefs de quartier Lazaret et Dar Es Salam,

La Cheffe de Mission Adjointe de l'Ambassadeur a réaffirmé le soutien du gouvernement américain aux côtés des populations nigériennes. Elle a rappelé que « Le présent projet rentre dans le cadre du plan d'appui du gouvernement américain au bien-être des populations nigériennes, particulièrement des femmes et des enfants. » Selon Madame N'Garnim

« Ce que le programme d'Auto-Assistance des Ambassadeurs a de plus particulier, ce qu'il est plus qu'une assistance financière. Il représente un partenariat et exige une forte implication de la communauté. »

Pour le Maire de l'Arrondissement Communal Niamey 2, « Ce don vient à un point nommé car il permettra de renforcer les capacités d'intervention de nos formations sanitaires pour le bien être des couches vulnérables notamment les femmes et les enfants. »

Ce projet de don de matériels et équipements financé par le gouvernement américain à hauteur de \$ 9000 (soit environ 5 million et demi de Francs CFA) est mise en œuvre en collaboration avec l'ONG Initiative et Développement Durable (IDD). Il est composé, entre autres, de lits d'accouchement moderne, de lits d'hospitalisation, de balances pour bébés et pour adultes, des tensiomètres électroniques, de paravents, des gants, des thermomètres, et de lampes rechargeables.

Le matériel et équipements acquis permettront d'améliorer la qualité des prestations médicales au sein des deux maternités au bénéfice de plusieurs milliers de femmes et enfants.

Au regard de l'implication déployée au niveau des différents parties prenantes, et surtout de la communauté elle-même pour la réussite de ce projet, l'Ambassade des Etats Unis se dit rassurée que les comités de gestion de ces centres de santé ne ménageront aucun effort pour l'entretien des équipements et au-delà créer les conditions d'acquisition d'autres.

###



ONG HALASSAY
 Pour la Prévention de l'Exploitation de la Personne Humaine
 E-mail : halassayong@yahoo.fr
 Tél : (00227) 96887560 / 96268232/96083311/96495943



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n° 001/ONG/Hal/Janvier/2024

L'ONG Halassay dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique 2024-2028 de la Fondation Stromme Afrique de l'Ouest dans les communes de Farrey et Gollé lance un avis d'appel d'offres pour l'achat de matériel du centre au profit des centres d'Alphabétisation Active de la campagne 2024. Cet avis d'Appel d'Offre ouvert est constitué en un seul (01) lots qui se présente comme suit :

• Lot : Matériel pédagogique pour animateurs

Date	Intitulés	Quantités
20/01/2024	Bics bleu et rouge	550
	Ardoises pour adultes (30cm sur 25)	250
	Paquets feutres	10
	Ciseaux	20
	Scotch papier	20
	Paquets papiers rames	20
	Boites de craie blanche et couleur	50
	Cahiers 100 pages pour auditrices	500
	Cahiers de preparations (300 p grand format)	55
	Protège cahiers	500
	Lampes solaires	10
	Boites d'ardoisine	10
	Paquets chemises cartonnets	5
	Registres des centre AA	20

Elle lance cet avis d'appel d'offres ouvert au public à l'attention des sociétés dûment enregistrées, autorisées, et invite à cet effet les soumissionnaires éligibles et qualifiés à fournir leur soumission. Les caractéristiques techniques à savoir la marque et les séries de même que toutes autres spécifications sont renseignées dans le terme de référence élaboré à cet effet.

Les sociétés et groupes spécialisés qualifiés et éligibles, intéressés peuvent retirer gratuitement le terme de référence au Secrétariat de l'ONG Halassay

Le dossier doit être dûment constitué en deux plis séparés contenant l'offre technique et l'offre financière avec mention la référence de la publication. Il doit en outre être déposé exclusivement sous plis fermés (l'offre technique et l'offre financière dans deux plis séparés) au plus tard le Vendredi le 26 Janvier 2024 suivi du dépouillement le même jour à compter du lendemain de la date de publication de cet avis. Ci-dessous l'adresse du dépôt :

ONG /Halassay route Gaya sis au quartier plateau Dosso à 400 m après l'étage Wanké côté Ouest.
 Tel : 96887560/ 96495943

NB : Toute candidature ne comportant pas l'objet susmentionné ne sera pas considérée.

Seul le soumissionnaire dont le dossier aura fait l'objet de présélection sera contacté.

LA PRESIDENTE

La déclaration de l'Association ANLC/TI

De la lumière sur l'affaire de l'or découvert à l'aéroport de Niamey et à Addis Abéba

A l'heure actuelle, la situation du Niger est sérieusement affectée par la corruption. C'est une grave entorse à la bonne gouvernance, un pilier de la démocratie. C'est pourquoi, la section Transparency International (CEN / ANLC / TI - Niger) est sortie de sa réserve pour livrer une déclaration dans un effort de repression de cette pratique néfaste au développement du pays.

L'affaire de l'or de l'aéroport de Niamey continue de defrayer la chronique car cette revelation de grand jour a touché le public en plein Coeur tel un deluge qui s'abat sur une bourgade.

En réalité, l'on ne s'y attendant pas, pas le moins du monde et que nul ne peut imaginer l'audace pour une telle action dont l'échec meme constitue une surprise pour le commun des Nigériens.

Cet événement, qui a été épiloué par la majorité des citoyens Nigériens, a miraculeusement apporté de la lumière sur une affaire datant de plusieurs années selon les explications données par le Conseil Exécutif National de l'Association Nigérienne de Lutte contre la Corruption-Section Transparency International dans sa déclaration du 17 Janvier 2024.

En effet, le CEN/ANLC/TI-Niger se dit surpris d'apprendre que des activités de commercialisation frauduleuse de l'or sont dévoilées au Niger et qu'après investigation il s'agit d'une affaire de trafic illicite d'une importante quantité d'or estimée à plusieurs milliards de F CFA.

A son sens, ce circuit s'alimente des activités habituelles des services et personnes responsables de la gestion des autorisations d'exploitation et de commercialisation des ressources aurifères, c'est à dire qu'il se passe des pratiques douteuses qui se seraient passées inaperçues jusqu'au jour où Dieu a décidé de faire tomber ces masques.

Des informations ont fuité à partir du constat de changement des agents de sécurité aéroportuaires intervenu au cours de la première semaine du mois de Janvier, a lancé le CEN/ANLC/TI.



faut noter que cette declaration est intervenue pour éclairer davantage la lanterne de ceux qui ont reçu la version des réseaux sociaux sans en être totalement convaincus.

Parce que le temps semble inapproprié pour percevoir une telle operation qui se déroule à quelques jours de l'installation des membres de la COLDEF et ceux de la cour d'Etat.

Alors, qui sont les propriétaires réels de ces lingots d'or?

Et pourquoi l'absence d'une communication officielle à ce sujet?

Pour instant, seuls les maîtres des réseaux sociaux animent la toile avec des informations peu fondées. Comble de Malheur ou ironie du sort, l'opinion nationale apprend plus tard la saisie de 1400 kgs d'Or dont la valeur estimative est de 60 milliards de Francs CFA à l'aéroport d'addis Abeba en provenance du Niger et sans doute que la destination serait Dubaï. Quelle Coïncidence!

Si les sources données par le Conseil Exécutif National de l'Association Nationale de lutte contre la corruption, Section Transparency International sont crédibles, l'on dirait que cette affaire perdure depuis 2012.

Y a t-il des dessous qui méritent un top secret?

Pour l' instant, nul ne peut dire quelques chose de plus mais contentons nous plutot de ces details donnés par l'ANLC/TI à travers sa déclaration du jeudi 17 Janvier 2024, en espérant que les jours à venir nous édifient davantage.

"... En effet, l'analyse des données de l'exportation de l'or du Niger en direction de Dubaï (Emirats Arabes Unies) révèle plusieurs incohérences.

Selon l'étude de cadrage sur l'amélioration de la prise en compte du secteur minier artisanal et de petite échelle de l'initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE-Niger) en novembre 2022, « Le Niger a exporté officiellement 236,6 kg d'or pour une valeur de 9,7 millions d'euros », alors que des investigations à partir de Dubaï montrent que « les Emirats Arabes Unis ont réellement importé 11,8 tonnes d'or d'une valeur de 457 millions d'Euros en provenance du Niger. Les exportations réelles d'or du Niger en direction de Dubaï (Emirats Arabes Unis) ont atteint jusqu'à 34, 26 tonnes pour une valeur totale de 1743, 5 million de dollars Américains en 2020 tandis que seulement 18,2 tonnes » ont été déclarées au ministère des mines au cours de la même année.

Cette différence de 16,06 tonnes entre la quantité d'or réellement déclarée et la quantité ayant quitté le Niger justifie que nous sommes au cœur de la grande corruption qui se manifeste notamment par le commerce illicite de l'or et/ou la commercialisation de l'or illicite. L'on se rappelle qu'en 2019, l'ONG International Crisis Group (ICG), affirmait dans un rapport que les jihadistes et les autres groupes armés, profitant de la défaillance des Etats, avaient dans les mines d'or du Sahel une nouvelle source de revenus.

Déjà, depuis 2016, International Crisis Group (ICG), tire la sonnette d'alarme sur cette question d'exploitation artisanale de l'or au Sahel qui met en mouvement un trafic frauduleux et criminel de cette matière minière. En effet, selon ICG, au Burkina Faso, au Mali et au Niger « Les groupes armés s'emparent des sites d'orpaillage dans les zones où l'Etat est faible ou absent. Leur convoitise est attisée par le boom du secteur aurifère artisanal depuis, la découverte, en 2012, d'un filon sahélien. »

De plus, en novembre 2023, un rapport de l'Office des Nations Unies pour contre la Drogue et le Crime (ONUDD) avait souligné le lien qui existe entre le financement des conflits et l'exploitation incontrôlée de la manne aurifère. C'est ainsi que l'ONUDD concluait que « la ruée vers l'or constitue une nouvelle manne financière et des opportunités de recrutement pour les groupes armés y compris des groupes qualifiés d'extrémistes violents. »

Issa Moussa

Konni: Le Bilan du premier trimestre satisfaisant selon l'inspecteur des enseignements secondaires



Le Bilan du premier trimestre de l'année scolaire 2023/2024 à konni, est très satisfaisant selon Mr Yaou Abdou inspecteur des enseignements secondaires. "Dès la rentrée scolaire, toutes les conditions étaient réunies pour un bon démarrage des cours. La mise à disposition des fournitures scolaires par l'Etat à temps, le paiement des salaires et

pécules des enseignants, la disponibilité des enseignants, voilà des facteurs qui ont favorisé l'accalmie observée" a soutenu Mr Yaou Abdou.

D'autre part, il n'y a pas eu de perturbations au niveau des syndicats des enseignants et des élèves. Le programme est bien exécuté à tous les niveaux.

A konni, le premier trimestre de cette année scolaire s'est achevé sur un rythme et un dynamisme qui caractérisent bien tous les acteurs de l'école nigérienne. C'est le lieu pour lui de remercier l'investissement sans faille de l'ensemble de ses collaborateurs, l'engagement des élèves dans leur grande majorité mais surtout le soutien sans faille des plus hautes autorités du pays.

Mounkaila Amadou/Tahoua

Konni: L' Engagement du Coordonnateur départemental de M62 pour la paix et la résilience est à saluer



Dès les premières heures des événements du 26 juillet 2023, Abdoul Bari Samir actuel coordonnateur départemental de konni du Mouvement Moutountchi/Bourchintarey union sacrée pour la sauvegarde de la souveraineté nationale et de la dignité du peuple, s'est engagé pour la paix et la résilience à travers des actions qui cadrent avec les objectifs du mouvement M62.

Ses combats et ses résultats sur le terrain et ses défis pour la culture de la paix ont fait de lui un acteur

majeur dans la gestion des situations potentiellement conflictuelles.

Le dialogue, la sensibilisation, la concertation avec les populations locales sont selon le coordonnateur départemental Abdoul Bari Samir des moyens permettant de construire une paix durable.

C'est par l'instauration d'une culture de paix que l'on obtiendra cette paix tant recherchée, a t-il poursuivi. Localement ici à konni, le coordonnateur M62 Abdoul Bari Samir a toujours dénoncé l'inflation des prix des produits de première nécessité, le coût de la vie, la situation sécuritaire et la présence des forces armées étrangères au Niger.

Mounkaila Amadou/ Tahoua

De la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement Foncier SAF de la région de Dosso : Où se trouve le blocage ?

Dosso est la première région à avoir élaboré son schéma d'aménagement foncier (SAF), explique Monsieur Oumarou Boubacar ancien vice-président du conseil régional de Dosso et présentement administrateur de la base régionale AREN de Dosso, une structure des associations pastorales.

Le SAF en tant que document stratégique a été adopté en réunion de conseil des Ministres en par décret 2018-795/PRN/MAG/EL du 15 novembre 2018 et sa mise en œuvre a été lancée peu après.

Dans ce schéma foncier, poursuit-il, toutes les ressources sont identifiées et partagées entre les différents acteurs car elles ont même fait l'objet d'un géoréférencement et leurs vocations sont précisées.

Certes, il y a des couloirs internationaux et locaux, mais certaines aires de pâturage ont non seulement connu des annexions mais aussi quelque part elles n'existent que de nom dans une situation où un nombre important d'animaux n'arrivent pas à être satisfaits par les pâturages produits, a martelé l'Administrateur de la base régionale AREN.

A titre illustratif, il a fait cas de



l'aire de PK10 dans la Commune Urbaine de Gaya, où la réalisation des infrastructures étatiques n'a pas respecté les principes d'acquisition des terres rurales, mais il rassure que le dossier est pris en charge pour régler cette affaire à l'amiable. Et si le SAF est adopté en 2018 qu'en est-il de sa mise en œuvre et combien d'année doit-il couvrir ?

Pour avoir la réponse à cette question, Nous avons contacté Monsieur Ibro DANGUI, Secrétaire Permanent Régional du Code Rural de Dosso, l'un des acteurs clés du SAF. Celui-ci indique que le SAF couvre une période de 25 ans, donc il est toujours d'actualité.

Pour le premier quinquennat couvrant la période 2019-2023, dit-il, nous avons identifié six (6) projets prioritaires qui sont :

- Aménagement et gestion des aires de pâturage Yani et Kara pour un coût de 1.735.700.000 F ;



- Aménagement de sites pour la petite irrigation dont le coût est de 2.692.000.000 F ;

- Mobilisation des eaux de surface par l'aménagement des mares et la création des retenues d'eau pour un coût de 1.986.000.000 F

- Aménagement des couloirs de passage et sécurisation des exploitations limitrophes dont la mise en œuvre coûtera 558.000.000 F ;

- Aménagement et gestion des forêts et rônèraies pour un coût de 1.463.500.000 F ;

- Appui institutionnel à la mise en œuvre du SAF pour un coût de 1.440.499.000 F.

Il faut donc retenir que le coût de mise en œuvre ces six projets a été évalué à 9.865.699.000 FCFA pendant le premier quinquennat.

Cependant, dans la mise en œuvre il a été relevé un certain nombre de difficultés financières faute de la mobilisation des ressources inhérentes à chaque projet prioritaire. Néanmoins, la contribution de certains projets et programmes a permis de réaliser des activités à l'intérieur de ces projets, a soutenu le SPR du Code rural qui cite entre autres : Millenium Challenge Account (MCA)/Niger, PADDAD II (NIG/025) de la Coopération Luxembourgeoise, PACT, PASEFA, PRO ARIDES, REPO-ENABEL, PRECIS-FIDA, NSSI/USAID, IRC/ENABEL, PARIIS, PRAPS I et II.

Faut-il rappeler que la vision du SAF « *Un SAF porté par un appui institutionnel et juridique fort, visant l'intensification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, et la réduction des conflits fonciers à travers : la régulation de l'accès au foncier, des usages des terres et des ressources qu'elles portent ; la régulation du marché foncier ; la sécurisation foncière des droits locaux ; l'amé-*

nagement des bases productives rurales ».

De manière spécifique, renchérit-il, le SAF vise à sécuriser, préserver et renforcer les capacités productives des ressources naturelles renouvelables dans la région de Dosso.

Selon Danguï Ibro, à la fin de la mise en œuvre du SAF, l'on doit trouver des résultats tels qu'une meilleure sécurisation des opérateurs ruraux, une réduction significative des conflits fonciers entre les usagers et la productivité des espaces agricoles, sylvicoles, pastoraux et halieutiques, est accrue



Ainsi pour attirer plus de partenaires à financer la mise en œuvre du SAF, les autorités régionales à travers le cadre de concertation des collectivités territoriales de la région de Dosso ont pris un engagement (Engagement N°1 des 44 collectivités territoriales de la région en date du 31 octobre 2019) de contribuer à hauteur de 2% de leur budget d'investissement annuel. Cela permettra de créer un fonds commun pour la mise en œuvre du SAF, a-t-il conclu.

Notons que cette décision a été saluée à sa juste valeur par l'ensemble des collectivités territoriales de la région, mais jusqu'à la fin de l'année, elle reste théorique compte tenu d'une part des difficultés financières qu'avaient connues ces Collectivités et d'autre part à l'absence d'indications précises sur les voies

qu'elles doivent emprunter pour concrétiser cette démarche participative.

Selon le secrétaire général du Conseil régional de Dosso que nous avons consulté, il a été prévu en début d'année 2024 la tenue d'une réunion du cadre de concertation des collectivités territoriales afin de régler la question.

Surtout que la mise en œuvre des 6 projets prioritaires du SAF se fera avec l'implication totale de toutes les communes de la région dont les populations sont les bénéficiaires directs.

C'est pourquoi, l'accompagnement des partenaires techniques et financiers doit s'appuyer sur les efforts mutualisés des collectivités territoriales dont il faut reconnaître tout de même leur contribution au processus.

Vivement la tenue de cette réunion du cadre de concertation des collectivités territoriales qui ne manquera pas de faire également des plaidoyers auprès de l'Etat et de ses partenaires car le chemin parcouru mérite que l'on fasse des avancées significatives dans la mise en œuvre de ce dispositif important en matière de développement rural acquis avec un énorme sacrifice. **Issa Moussa & Mahamadou Salaou**

NIGER TIMES

Hebdomadaire Nigérien d'Informations Générales et d'Analyses

Siège Social:

Dosso à 20 mètres de l'Arène de lutte en allant vers Filin Banza

Tél: 20 650 990

email: nigertimes.rockefeller-party@gmail.com

Sous Bureau de Niamey

Quartier Sonni en face du siège du PPN RDA

Tél: 84 33 79 79 / 98 82 92 82

Correspondant Tahoua

contact: 96 49 90 98

Directeur de Publication

ISSA MOUSSA

Comité de Rédaction

Mahamadou Salaou
Hamidou Saley Mouhamed
Moukaila Amadou
Abdou-Aziz Idé
Issa Moussa
Stagiaires:
Roukaya Amadou Adamou
Assoumane Daouda Mourdjatou

Tirage :

1000 exemplaires

à l'Imprimerie du Groupe ANDI SERVICES
Niamey Niger

COMMUNE RURALE DE FAKARA AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Mairie de Fakara

Exercice budgétaire : 2023

Source de financement : Coopération Suisse, dans le Programme PACT 2

Mode de passation : Demande de cotation N 0 001/CR Fakara /2023

Objet du marché : Travaux de Réhabilitation des Mini AEP des villages de Marou Béri Tégui, Toudou Djerma, Guidal et Tanna Béri dans la Commune rurale de Fakara

Date de notification définitive au soumissionnaire : 14 Décembre 2023

N° LOT	SOUSSIONNAIRE/ ENTREPRISES	OBSERVATIONS
LOT UNIQUE	SIDI AMAR INALHER	Non retenue (classée 2ème)
	KABIROU GARBA	Retenue la moins disante avec une offre de TTC de 13.662. 400 FCFA pour un délai d'exécution de 120 jours
	SOULEY NASSARAOUA SANI	Non retenue pour manque d'ARF et autres papiers administratifs (classée 3ème)

Le Secrétaire Général

République du Niger

Région de Dosso

Département de Boboye

Commune Rurale de Fakara

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 001/CR / FAKARA /2024

1. La Commune Rurale de Fakara invite les fournisseurs/prestataires de services qualifiés à envoyer leurs expressions d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires agréés.

2. Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier comprenant :

- ▶ Une présentation de l'entreprise ou de la société (date de création, siège, dénomination, forme juridique, coordonnées, adresse physique, etc.) et les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de sa mission ;
- ▶ Les références professionnelles de l'entreprise ou de la société, ses domaines de compétence (différentes réalisations) ;
- ▶ Une copie du justificatif du numéro du registre du commerce ;
- ▶ Un certificat de Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
- ▶ Un relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- ▶ Toutes autres informations ou document pertinents jugés nécessaires par le fournisseur ou prestataire de service.

3. Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent porter expressément la mention : « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 001/CR/ FAKARA/2024 ». Elles doivent être adressées au Maire de la Commune Rurale de Fakara au plus tard le 22/02/2024 à 17h30 minutes.

NB : Au cours des prestations futures notamment celles de demande de cotation, seuls les fournisseurs/prestataires de service ayant préalablement manifesté leurs intérêts à travers le présent appel seront contactés ou bénéficieront de l'examen de leurs offres.

Fait à Fakara le 17 /01/2024

Le Maire

COMMUNE RURALE DE SAKADAMNA AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Mairie de SAKADAMNA

Exercice budgétaire : 2023

Source de financement : Coopération Suisse, dans le Programme PACT 2

Mode de passation : Demande de cotation N°001/CR SAKADAMNA /2023

Objet du marché : Travaux de construction d'une salle de classe et un bloc de latrines à deux cabines dans le village de Mossi Koara

Date de notification définitive au soumissionnaire : 11 janvier 2024

N° LOT	SOUSSIONNAIRE/ ENTREPRISES	OBSERVATIONS
LOT N° 02	HAMBALI	Retenue la moins disante avec une offre de 11.003.205 FCFA pour un délai d'exécution de 3 MOIS
	ENICOBA	Non retenue (Classée 3ème)
	LAOUALI NOMA	Non retenue (Classée 2ème)

Le Maire

L'harmattan période des incendies ménagers et des feux de brousse : Il faut beaucoup de précautions !

Depuis l'installation de l'harmattan au Niger, l'on assiste malheureusement à un phénomène social dit la période des incendies ménagers qui intervient aussi avec la contraction des maladies du fait de ce vent sec et poussiéreux.

Dans les centres urbains les ménages sont souvent victimes d'incendie involontaire et en milieu rural ce sont les feux de brousse qui se déclenchent.

Effectivement durant cette saison, les incendies sont beaucoup plus fréquents d'où la nécessité de prendre des précautions, a affirmé le commandant Diallo du Groupement des sapeurs-pompiers et directeur régional de la protection civile de Dosso.

Celui-ci a noté que les incendies sont liés à des causes météorologiques qui sont classées en deux catégories : les causes naturelles et humaines.

Pour ce qui est des causes naturelles, il y a le vent qui facilite la propagation, car il souffle la naissance du feu et sa propagation. Et le volet cause humaine que l'on rencontre dans les villages où les incendies sont occasionnés par l'action de l'homme vu les types des matériaux utilisés pour la construction, à savoir des matériaux in-



flammables.

Par contre, pour les feux de brousse, la région de Dosso est à l'abri, a-t-il déclaré en saluant les multiples sensibilisations menées à l'endroit des communautés.

Notons donc que la mission régalière des pompiers est d'apporter assistance et protection aux citoyens qui sont en danger et que pour cette mission ils sont contactés pour les cas d'accident, d'incendie ou de noyade.

Mais depuis un certain temps leur ligne le numéro 18 est appelé le plus souvent par des plaisantins rendant l'accès difficile aux déclarants des situations réelles et urgentes.

C'est pourquoi il explique que la

ligne 18 est saturée car les citoyens s'amuse à appeler juste pour les déranger, sur cent appels c'est à peine que l'on arrive à trouver un appel qui est de bonne cause.

Malgré tout cela, poursuit-il, le service des sapeurs-pompiers est toujours joignable 24h/24h et 7 jours sur 7.

Aussi pour renforcer le contact avec le public, il a été mis en place des combinés grâce au concours de certaines sociétés de téléphonie comme Airtel qui nous a doté de 4, a ajouté le commandant Diallo qui donne les précisions ci-après :

« Ce sont des numéros qui se suivent et lorsqu'il y a le premier appel et en même temps le deuxième dans le département de Dosso au lieu que ça tombe à Gaya. Cela est indépendamment de notre volonté et d'ailleurs nous sommes en train de travailler là-dessus pour que ce dysfonctionnement soit réglé et même si cet appel tombe à Gaya ils vont nous appeler. »

Par ailleurs, la population accuse gratuitement les pompiers sans comprendre pourquoi leur secours vient en retard.

« Il faut noter qu'il nous faut faire un trajet pour être présent à l'endroit indiqué sinon nous sommes

toujours aptes à secourir la population, pourvu qu'il y ait un appel d'urgence. »

Malgré leur performance, il faut aussi faire cas des difficultés qu'ils rencontrent, du point de vue matériel et de personnel.

Enfin il lance un appel à l'endroit de la population, les gens doivent comprendre que la ligne 18 est une ligne d'urgence si quelqu'un nous appelle pour nous déranger au même moment il peut y avoir un autre qui est en détresse à un autre point.

En dehors de l'assistance et la protection aux citoyens civils, la Compagnie des sapeurs-pompiers contribue à la prévention, c'est pourquoi elle se propose de donner des conseils aux gens qui construisent afin qu'ils garantissent leur propre sécurité.

A ce sujet, il a rappelé que l'année dernière toute une famille a été détruite dans un incendie qui est lié à un manquement au niveau de la construction. Comment oser construire une maison avec des fenêtres qui sont fermées et que l'on ne peut pas ouvrir à l'extérieur ?

Assoumane Daouda Mourdjantou (Stagiaire)

BEN SYNACEB/ journée nationale de recueillement de deuil et de prière suite à l'assassinat de leur camarade par des terroristes



Le syndicat national des enseignants fonctionnaires et contractuels de l'Education de Base SYNACEB a organisé une journée nationale de recueillement de deuil et de prière, le Mercredi 17 janvier 2024 à Niamey et aussi dans les régions du pays pour le repos de l'âme de leur camarades, le regretté Abdrhamane Oumarou froidement assassiné par les terroristes.

De son vivant, feu Abdrhamane Oumarou fut Enseignant à l'école de bankata Makalondi dans le Département de Torodi en région de Till-

abery.

A Niamey, ils étaient plusieurs syndicats du secteur éducatif, enseignants et enseignantes étaient honorés de la présence de la Ministre de l'Education nationale, de formation professionnelle et des langues nationales, Mme Elisabeth Shérif qui était venue compatir à leur douleur et les accompagner dans les prières.

A cet effet, le secrétaire général du BEN SYNACEB shérif Issifou a remercié tous ceux et celles qui ont fait le déplacement pour venir à la cérémonie de recueillement de deuil

et de prières pour le repos de leur camarade.

Le SG shérif Issifou en concluant a déclaré que le SYNACEB ne va pas céder quant à la défense des intérêts moraux et matériels de ses militants: il rappelle ainsi le Gouvernement à prendre des dispositions idoines pour sécuriser les enseignants.

Etant donné que l'enseignant se donne mission de transmettre le savoir en tout temps et en tout lieu il affronte la mort, la menace et l'intimidation dans des conditions insupportables.

Pour le SG du SYNACEB lui et ses camarades avaient entrepris des démarches par rapport à la sécurisation selon des exigences des enseignants.

Enfin le BEN SYNACEB présente ses condoléances aux familles de tous les enseignants qui ont perdu leurs vies dans des pareilles circonstances.

Que Dieu les accepte dans son Paradis éternel, ameen!

Abdoul-Aziz Idé



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE GAYA
COMMUNE RURALE DE TANDA

PLAN PREVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

INITIAL 2024

PLAN DE PASSATION DE MARCHÉ PUBLIQUE

Réf No(1)	Objet du marché	PHM	GENERALITES			DOSSIERS D'APPÊL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION		
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de tenue du projet de DAP au CMPPE (6)	Date de réception avis de CMPPE (7)	Date d'initiation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fa. évaluation (11)	Date de réception avis de CMPPE (12)	Date d'approbation par le CMPPE et engagement comptable (13)	Décal. décisions (16)	Source de financement (17)	
1	Travaux de traitement de deux points critiques sur l'axe Mongh Do - Monboye	SG	DRP	68 000 000	02/01/2024	11/01/2024	15/01/2024	29/01/2024	01/02/2024	12/02/2024	17/02/2024	03 mois	Coop Suisse PAPI	
2	travaux de traitement d'un point critique sur l'axe Daga-Albarkeizé	SG	DRP	57 500 000	03/01/2024	12/01/2024	17/01/2024	31/01/2024	02/02/2024	13/02/2024	29/02/2024	03 mois	Cop Suisse PAPI	
COÛT TOTAL REALISATION				125 500 000										
FOIART PREVISION ET REALISATION														

08/01/2024



Konni : Cérémonie officielle de Prestation de Serment des Diplômés de l'IPSP

Après Agadès, les diplômés de l'Institut Pratique de Santé Publique IPSP de KONNI ont également prêté serment suite à leur admission à l'examen unique de Certification en santé, ce Mercredi 17 janvier 2024. La cérémonie a été organisée dans ses propres locaux en présence du Directeur Général Abdoulaye Sanda Maiga, les autorités départementales et communales de Birni'n Konni, des parents des étudiants, ainsi que plusieurs invités.

Rappelons les résultats obtenus par l'IPSP konni à la dernière session d'examen unique de Certification en santé.

Licence en Soins Infirmiers : 94%
Licence en Soins Obstétrical : 64%
Licence en Biologie Médical (Laboratoire) : 100%

Agent de Santé de Base : 79, 84%
A travers les discours qui se sont succédés avant la prestation de Serment proprement dite, Administrateurs de l'école, autorités de Konni, représentant des parents des étudiants ont tous salué la brillante réussite de cette promotion à l'Examen unique de certification.

Des résultats qui honorent à plus d'un titre le département de Birni N'Konni dont le tissu social se ren-



force avec la disponibilité de ces nouveaux acteurs du secteur social de base (Santé) et que, ces futurs agents de terrain apporteront, sans nul doute, leur contribution à l'amélioration de la couverture sanitaire de ladite zone.

Notons aussi qu'à l'image de Niamey, une animation culturelle a accompagné les diplômés et leurs invités dans la joie et l'allégresse.

Aussi, des témoignages de satisfaction et des récompenses ont été donnés par le DG Abdoulaye Sanda

Maiga à des étudiants, encadreurs et autres acteurs qui ont contribué à l'atteinte de ces résultats reluisants. En somme, il faut noter que la vision du DG de l'IPSP Niger, Elhaj Abdoulaye Sanda Maiga est partagée quand il s'agit de donner la même chance aux étudiants de Niamey qu'à ceux de l'intérieur du pays.

Issa Moussa



Maradi / Cérémonie de Prestation de Serment de la 15^{ème} promotion des Diplômés de l'IPSP : « soyez efficaces et professionnels sur le terrain pour honorer IPSP, vos Familles et tout le Niger de façon générale », dixit le PDG Abdoulaye Sanda Maiga

Le Samedi 20 Janvier 2024 est la date choisie pour l'organisation de la cérémonie officielle de remise d'attestation et de Prestation de Serment de la 15^{ème} Promotion des diplômés de l'IPSP de Maradi.

En bon Manager, le PDG de la première école privée de Santé, Monsieur Abdoulaye Sanda Maiga a personnellement supervisé les activités rentrant dans le cadre de cette prestation de Serment.

Il faut aussi souligner la présence des autorités régionales de Maradi, en l'occurrence le Secrétaire Général de la région, des chefs des services régionaux ainsi que plusieurs invités dont les parents des étudiants admis à l'examen unique de certification en santé.

Dans son discours de bienvenue, le directeur des études et de la formation de l'IPSP de Maradi a donné lecture des résultats de la dernière session de l'examen de certification. C'est ainsi que dans la filière Licence en Soins Infirmier, sur les 17 candidats qui se sont présentés ils sont 16 admis à cet examen unique de certification, soit 94,11%.

En Licence de soins Obstétrical op-



tion Sage-femme toutes les 13 candidates ont été déclarées admises, a-t-il ajouté.

Et dans la filière ASB (Agent de santé de Base) sur 38 candidats présentés à l'examen 33 ont été déclarés admis.

De façon globale, sur les 68 candidats au total, IPSP de Maradi compte 62 admis, soit un taux global de 91,17%.

A cet effet, l'administration générale souhaite une bonne carrière aux nouveaux diplômés tout en les exhortant à respecter leur serment durant de leur carrière professionnelle.

Pour le DG de l'IPSP Niger, Abdoulaye Sanda Maiga, c'est le lieu de préparer la prochaine édition de l'examen unique de certification avec la détermination de viser des meilleurs résultats au respect du slogan de son école, « On ne se contente pas d'être bons mais d'être les meilleurs »

Ce slogan est valable même dans leur vie professionnelle où les agents de Santé issus de l'IPSP doivent être toujours les meilleurs, a-t-il avancé.

« Alors soyez efficaces et professionnels sur le terrain pour honorer IPSP, vos Familles et tout le Niger,

de façon générale. »
Pour sa part, le Secrétaire Général de la région de Maradi a aussi appelé ces futurs agents de santé au respect des règles d'éthique et de deontologie du métier d'agent de santé.

Par la même occasion, des attestations et des cadeaux ont été donnés aux meilleurs étudiants de l'école. Notons enfin que cette cérémonie de Prestation de serment s'est déroulée dans une ambiance conviviale caractérisée par des chants et des danses des étudiants.

Cette étape de Maradi constitue ainsi la dernière cérémonie de prestation de serment des diplômés des écoles IPSP au titre de l'année 2023.

D'ores et déjà, l'année 2024 s'ouvre avec le départ en stage rural des élèves et étudiants en cours de formation et d'autres sont en voyage d'études à l'IPDR de Kollo depuis ce Samedi 20 Janvier 2024.

Cela explique que l'agenda des activités de cette école est désormais connu pour l'année 2024.

Issa Moussa